

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 50018
Numéro SIREN : 319 227 559
Nom ou dénomination : BLAYE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2018 sous le numéro de dépôt 605

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rcslibourne@free.fr

FIDAL
19 avenue J-F Kennedy
BP 50330
33695 Mérignac Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BLAYE DISTRIBUTION

Numéro RCS : 319 227 559

Numéro Gestion : 1980B50018

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse lieu-dit la Gruppe
: 33390 Cars

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/03/2016

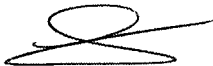
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 05/03/2018

Sous le numéro : 605

Délivré à Libourne le 5 mars 2018

Le Greffier,



BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - ARRIVÉ LE

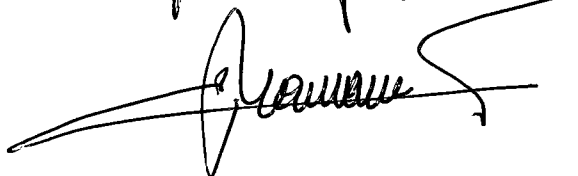
- 5 MARS 2018

33500 LIBOURNE

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'AGOA

du 26 juin 2016

Ce ki se conforme.



Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2016			31/03/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	94 163	87 340	6 823	8 424
	Fonds commercial (1)	173 792		173 792	173 792
	Autres immobilisations incorporelles	41 161	41 161		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	144 102	143 732	370	887
	Constructions	2 260 690	1 941 100	319 589	357 827
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 705 986	2 365 385	1 340 601	1 115 160
	Autres immobilisations corporelles	4 366 144	4 293 345	72 799	143 707
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 842 845	7 622	5 835 222	5 832 401
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	54 560		54 560	55 675
	Autres immobilisations financières	903 684		903 684	905 768
TOTAL (II)		17 587 127	8 879 685	8 707 441	8 593 642
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 657 749	110 742	6 547 007	7 085 143
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	315 116	8 074	307 042	331 327
	Autres créances	3 440 071	49 438	3 390 633	2 684 179
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	307 979		307 979	552 319
	DISPONIBILITES	1 500 720		1 500 720	1 028 779
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	193 794		193 794	207 281
	TOTAL (III)	12 415 430	168 254	12 247 176	11 889 027
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		30 002 557	9 047 939	20 954 617	20 482 669

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

63 934

60 598

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2016

31/03/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 300	100 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855	30 855
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 030	10 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	9 600 659	8 901 902
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 620 488	1 398 757
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	2 543	8 320
	Total des capitaux propres	11 364 875	10 450 164
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	400 671	407 593
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	400 671	407 593
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 421 874	1 614 324
	Emprunts et dettes financières divers	744 260	919 955
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	134 362	152 715
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 300 739	4 386 165
	Dettes fiscales et sociales	2 509 348	2 492 880
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 894	53 868
	Autres dettes	17 594	5 006
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 189 071	9 624 913
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	20 954 617	20 482 669
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 620 487,65	1 398 757,14
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 951 015	8 225 292
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		65	11 100

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2016

31/03/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	62 478 613	11 260	62 489 873	62 215 937
	Production vendue (Biens)	3 539 415		3 539 415	3 377 327
	Production vendue (Services et Travaux)	902 072		902 072	829 016
	Montant net du chiffre d'affaires	66 920 100	11 260	66 931 360	66 422 280
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			9 344	11 256
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			182 245	41 167
	Autres produits			127 273	163 102
	Total des produits d'exploitation (1)			67 250 223	66 637 804
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			50 957 826	51 597 089
	Variation de stock			483 665	(580 473)
	Achats de matières et autres approvisionnements			118 447	119 792
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 451 818	5 282 172
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 103 901	1 122 449
	Salaires et traitements			5 016 183	5 021 564
	Charges sociales du personnel			1 704 957	1 624 544
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			273 023	307 734
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			112 053	63 408
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			104 580	256 802
	Autres charges			19 954	26 617
	Total des charges d'exploitation (2)			65 346 407	64 841 697
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 903 816	1 796 108

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2016

31/03/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 903 816	1 796 108
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	436 386	436 614
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 878	21 791
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	37 865	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	43	1 566
Total des produits financiers		500 172	459 972
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		94 926
	Intérêts et charges assimilées (4)	168 249	113 604
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	37	
Total des charges financières		168 286	208 530
RESULTAT FINANCIER		331 886	251 442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 235 702	2 047 550
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 577	869
	Sur opérations en capital	464 843	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 093	29 730
	Total des produits exceptionnels	474 513	30 599
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	45	16 036
	Sur opérations en capital	378 389	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	317	21 401
	Total des charges exceptionnelles	378 751	37 436
RESULTAT EXCEPTIONNEL		95 762	(6 837)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		299 204 411 772	267 608 374 347
TOTAL DES PRODUITS		68 224 908	67 128 375
TOTAL DES CHARGES		66 604 420	65 729 617
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 620 488	1 398 757
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		440 475	441 907
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 954 617** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **68 224 908** euros et un total **charges** de **66 604 420** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 620 488** euros. L'exercice considéré débute le **01/04/2015** et finit le **31/03/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/03/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 300	100 300	100 300	100 300	100 300
	Nombre d'actions ordinaires	10 030	10 030	10 030	10 030	10 030
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	63 832 017	67 219 706	68 302 175	66 422 280	66 931 360
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	3 001 549	2 293 667	2 384 122	2 751 343	2 609 332
	Impôts sur les bénéfices	553 172	351 155	335 303	374 347	411 772
	Participation des salariés	362 033	283 388	284 583	267 608	299 204
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	1 595 938	1 262 529	1 410 235	1 398 757	1 620 488
	Résultat distribué	1 200 591	1 262 259	700 000	700 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	208	165	176	210	189
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	159	126	141	139	162
	Dividende attribué	120	126	70	70	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	226	211	191	183	179
	Montant de la masse salariale	4 761 081	4 881 214	5 111 482	5 020 790	5 016 183
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 628 387	1 703 558	1 640 315	1 624 544	1 704 957

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 233 545 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction des charges sociales.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations, ainsi que le maintien de l'emploi.

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	304 361		4 755			309 116
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	304 361		4 755			309 116

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés en charges ;

Les frais d'établissement sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/03/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	173 792	
TOTAL	173 792	

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	144 102					144 102
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	2 260 690					2 260 690
Instal technique, matériel outillage industriels	3 891 782		723 082		908 879	3 705 986
Instal., agencement, aménagement divers	3 986 571		8 445		82 069	3 912 948
Matériel de transport	8 905					8 905
Matériel de bureau, mobilier	538 246		25 515		119 470	444 292
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 830 297		757 042		1 110 418	10 476 922

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 840 024		6 612		3 791	5 842 845
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	961 444		62 002	6 368	58 833	958 245
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 801 467		68 614	6 368	62 624	6 801 089

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté 307 979 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	122 145	6 356		128 501
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122 145	6 356		128 501
Terrains	143 215	517		143 732
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	1 902 862	38 238		1 941 100
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 776 623	199 087	610 325	2 365 385
Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 907 097	10 736	44 507	3 873 326
Matériel de transport	7 329	641		7 970
Matériel de bureau, mobilier	475 589	17 447	80 987	412 049
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 212 716	266 666	735 820	8 743 562

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	8 320	317	6 093	2 543
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		8 320	317	6 093	2 543
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	386 549	104 580	111 502	379 627
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	21 044			21 044
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		407 593	104 580	111 502	400 671
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 622			7 622
	Sur stocks et en-cours	56 271	110 742	56 271	110 742
	Sur comptes clients	7 136	1 311	374	8 074
	Autres	87 303		37 865	49 438
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	158 333	112 053	94 510	175 877
TOTAL GENERAL		574 246	216 950	212 105	579 091

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

216 633

168 147

37 865

317

6 093

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 622			7 622
Sur stocks et en-cours	56 271	110 742	56 271	110 742
Sur comptes clients	7 136	1 311	374	8 074
Autres	87 303		37 865	49 438
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	158 333	112 053	94 510	175 877

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/03/2016	Dépréciations	Net au 31/03/2016	Net au 31/03/2015
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 657 749	110 742	6 547 007	7 085 143

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce compris les rabais, remises et ristournes acquises.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure, pour autant que cela soit significatif.

Créances

Etat exprimé en euros	31/03/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	54 560		54 560
Autres immobilisations financières	903 684	63 934	839 751
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	9 117	9 117	
Autres créances clients	305 999	305 999	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 267	1 267	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 802	176 802	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	89 912	89 912	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	55 145	55 145	
Groupe et associés	2 299 786	2 299 786	
Débiteurs divers	817 160	817 160	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	193 794	193 794	
TOTAL DES CREANCES	4 907 226	4 012 915	894 311

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont HOLDING DES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Dettes

Etat exprimé en euros

	31/03/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	65	65		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 421 809	525 040	732 414	164 355
Emprunts et dettes financières divers	563 017	356 092	206 925	
Groupe et associés	181 243	181 243		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 300 739	4 300 739		
Personnel et comptes rattachés	1 045 798	1 045 798		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	528 555	528 555		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	113 445	113 445		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	821 550	821 550		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 894	60 894		
Autres dettes	17 594	17 594		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 054 709	7 951 015	939 339	164 355

Les dettes "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont HOLDING DES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	3 306
Emprunts et dettes financières divers	24 640
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	571 778
Dettes fiscales et sociales	2 124 181
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 723 905

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	690
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	248 300
Autres créances	520 632
	769 622

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	193 794	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	193 794	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 030,00	10,0000	100 300,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 030,00	10,0000	100 300,00

--	--	--	--	--	--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/03/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2016
Capital social	100 300				100 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855				30 855
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 030				10 030
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	8 901 902	698 757			9 600 659
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 398 757	(1 398 757)		1 620 488	1 620 488
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	8 320			(5 776)	2 543
TOTAL	10 450 164	(700 000)		1 614 712	11 364 875

Date de l'assemblée générale 26/06/2015

Dividendes attribués 700 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 700 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 9 750 164

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 9 750 164

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 914 712

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- réduction d'impôt au titre du mécénat.

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/03/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 235 702	456 113	1 779 589
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(203 442)	(44 341)	(159 101)
RESULTAT COMPTABLE		2 032 260	411 772	1 620 488

(1) après retraitements fiscaux.

R) Le CICE est comptabilisé en réduction des charges sociales.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/03/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Amortissements dérogatoires	2 543
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	2 543

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	17 028
	Tascom	99 292
	Participation des salariés	148 299
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	264 619

Sont indiquées les bases fiscales conduisant soit à un accroissement soit à un allègement de la dette future d'impôts.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/03/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration

- des organes de direction

- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/03/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

14

Professions intermédiaires

23

Employés

142

Ouvriers

TOTAL

179

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/03/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
LA DETENTE SARL			(78 427)	100,00	37 829
LACA SCI			1 723 935	99,88	522 450
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/03/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société à un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	4 771 691	
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières	378 093	
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	2 299 786	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	179 110	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 887	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations	436 386	
Autres produits financiers	4 089	
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		
Charges location immobilière	1 633 594	

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	148299 €
L'intéressement des salariés pour	150905 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 465891 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice	Exercice Précédent
Taux de croissance des salaires	1% l'an	0%
Taux d'actualisation	1.50%	0%
Taux de rotation du personnel	1% l'an	Par tranche
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TPRV93	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective - tous les salariés	Rétrospective - Que les salariés de plus de 50 ans

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
DOT/REP AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	317	6 093
CESSIONS IMMOBILISATIONS - VNC / PDTS DE CESSION	378 389	464 843
AUTRES CHARGES ET PRODUITS		3 577
PENALITES	45	

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

HOLDING DES VIGNES SAS - SIREN 431 590 389

LIEU DIT LA GRUPPE

33 390 BLAYE

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	17 153 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

BLAYE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 100.300 euros
Siège social : La Gruppe
33390 CARS
319 227 559 RCS LIBOURNE

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - ARRIVE LE
05 MARS 2018
33500 LIBOURNE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2016

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 620 487,65 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 1 620 487,65 euros

AFFECTATION

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit 1 620 487,65 euros

Total 1 620 487,65 euros 1 620 487,65 euros

Rappel des dividendes distribués

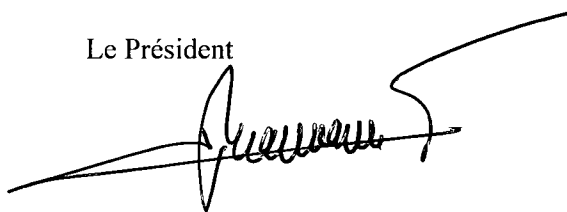
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 mars 2015	700.000 €		
31 mars 2014	700.000 €		
31 mars 2013	1.261.774 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



BLAYE DISTRIBUTION SAS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2016

**Exercice clos le 31 mars 2016
BLAYE DISTRIBUTION
SAS au capital de 100 300 €
Lieu-Dit « La Gruppe »
33390 CARS**

445, avenue de Verdun

33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 451 493 761

BLAYE DISTRIBUTION

SAS au capital de 100 300 €

Lieu-Dit « La Gruppe »

33390 CARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SAS BLAYE DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

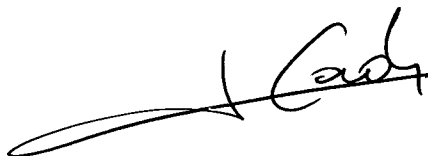
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 9 juin 2016



Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2016			31/03/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	94 163	87 340	6 823	8 424
	Fonds commercial (1)	173 792		173 792	173 792
	Autres immobilisations incorporelles	41 161	41 161		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	144 102	143 732	370	887
	Constructions	2 260 690	1 941 100	319 589	357 827
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 705 986	2 365 385	1 340 601	1 115 160
	Autres immobilisations corporelles	4 366 144	4 293 345	72 799	143 707
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 842 845	7 622	5 835 222	5 832 401
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	54 560		54 560	55 675
	Autres immobilisations financières	903 684		903 684	905 768
TOTAL (II)		17 587 127	8 879 685	8 707 441	8 593 642
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 657 749	110 742	6 547 007	7 085 143
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	315 116	8 074	307 042	331 327
	Autres créances	3 440 071	49 438	3 390 633	2 684 179
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	307 979		307 979	552 319
	DISPONIBILITES	1 500 720		1 500 720	1 028 779
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	193 794		193 794	207 281
	TOTAL (III)	12 415 430	168 254	12 247 176	11 889 027
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		30 002 557	9 047 939	20 954 617	20 482 669

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Jean-Marie CADREN
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 98 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 451 493 761

63 934

60 598

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2016

31/03/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 300	100 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855	30 855
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 030	10 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	9 600 659	8 901 902
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 620 488	1 398 757
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	2 543	8 320
Total des capitaux propres		11 364 875	10 450 164
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	400 671	407 593
	Provisions pour charges		
Total des provisions		400 671	407 593
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 421 874	1 614 324
	Emprunts et dettes financières divers	744 260	919 955
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	134 362	152 715
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 300 739	4 386 165
	Dettes fiscales et sociales	2 509 348	2 492 880
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 894	53 868
	Autres dettes	17 594	5 006
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 189 071	9 624 913
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		20 954 617	20 482 669
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 620 487,65	1 398 757,14
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 951 015	8 225 292
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		65	11 100

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2016

31/03/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	62 478 613	11 260	62 489 873	62 215 937
	Production vendue (Biens)	3 539 415		3 539 415	3 377 327
	Production vendue (Services et Travaux)	902 072		902 072	829 016
	Montant net du chiffre d'affaires	66 920 100	11 260	66 931 360	66 422 280
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			9 344	11 256
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			182 245	41 167
	Autres produits			127 273	163 102
	Total des produits d'exploitation (1)			67 250 223	66 637 804
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			50 957 826	51 597 089
	Variation de stock			483 665	(580 473)
	Achats de matières et autres approvisionnements			118 447	119 792
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 451 818	5 282 172
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 103 901	1 122 449
	Salaires et traitements			5 016 183	5 021 564
	Charges sociales du personnel			1 704 957	1 624 544
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			273 023	307 734
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			112 053	63 408
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			104 580	256 802
	Autres charges			19 954	26 617
	Total des charges d'exploitation (2)			65 346 407	64 841 697
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 903 816	1 796 108

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordauidit.fr

N° SIREN : 451 493 761

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2016

31/03/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 903 816	1 796 108
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	436 386	436 614
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 878	21 791
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	37 865	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	43	1 566
Total des produits financiers		500 172	459 972
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		94 926
	Intérêts et charges assimilées (4)	168 249	113 604
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	37	
Total des charges financières		168 286	208 530
RESULTAT FINANCIER		331 886	251 442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 235 702	2 047 550
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 577	869
	Sur opérations en capital	464 843	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 093	29 730
	Total des produits exceptionnels	474 513	30 599
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	45	16 036
	Sur opérations en capital	378 389	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	317	21 401
	Total des charges exceptionnelles	378 751	37 436
RESULTAT EXCEPTIONNEL		95 762	(6 837)
PARTICIPATION DES SALAIRES		299 204	267 608
IMPOTS SUR LES BENEFICES		411 772	374 347
TOTAL DES PRODUITS		68 224 908	67 128 375
TOTAL DES CHARGES		66 604 420	65 729 617
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 620 488	1 398 757

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Jean-Marie CADREN
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 451 493 761

440 475

441 907

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 954 617** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **68 224 908** euros et un total **charges** de **66 604 420** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 620 488** euros. L'exercice considéré débute le **01/04/2015** et finit le **31/03/2016**. Il a une durée de 12 mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/03/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 483 761

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 483 761

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 300	100 300	100 300	100 300	100 300
	Nombre d'actions ordinaires	10 030	10 030	10 030	10 030	10 030
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	63 832 017	67 219 706	68 302 175	66 422 280	66 931 360
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	3 001 549	2 293 667	2 384 122	2 751 343	2 609 332
	Impôts sur les bénéfices	553 172	351 155	335 303	374 347	411 772
	Participation des salariés	362 033	283 388	284 583	267 608	299 204
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	1 595 938	1 262 529	1 410 235	1 398 757	1 620 488
	Résultat distribué	1 200 591	1 262 259	700 000	700 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	208	165	176	210	189
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	159	126	141	139	162
	Dividende attribué	120	126	70	70	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	226	211	191	183	179
	Montant de la masse salariale	4 761 081	4 881 214	5 111 482	5 020 790	5 016 183
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 628 387	1 703 558	1 640 315	1 624 544	1 704 957

Jean-Marie CADREN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 451 493 761

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 233 545 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction des charges sociales.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations, ainsi que le maintien de l'emploi.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

446, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordauidit.fr

N° SIREN : 461 493 761

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	304 361		4 755			309 116
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	304 361		4 755			309 116

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés en charges ;

Les frais d'établissement sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaud.fr
N° SIREN : 451 493 761

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/03/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	173 792	
TOTAL	173 792	

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	144 102					144 102
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	2 260 690					2 260 690
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	3 891 782		723 082		908 879	3 705 986
Instal., agencement, aménagement divers	3 986 571		8 445		82 069	3 912 948
Matériel de transport	8 905					8 905
Matériel de bureau, mobilier	538 246		25 515		119 470	444 292
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 830 297		757 042		1 110 418	10 476 922

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 840 024		6 612		3 791	5 842 845
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	961 444		62 002	6 368	58 833	958 245
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 801 467		68 614	6 368	62 624	6 801 089

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté 307 979 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 483 761

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	122 145	6 356		128 501
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122 145	6 356		128 501
Terrains	143 215	517		143 732
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 902 862	38 238		1 941 100
Instal technique, matériel outillage industriels	2 776 623	199 087	610 325	2 365 385
Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 907 097	10 736	44 507	3 873 326
Matériel de transport	7 329	641		7 970
Matériel de bureau, mobilier	475 589	17 447	80 987	412 049
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 212 716	266 666	735 820	8 743 562

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	8 320	317	6 093	2 543
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		8 320	317	6 093	2 543
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	386 549	104 580	111 502	379 627
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	21 044			21 044
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		407 593	104 580	111 502	400 671
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 622			7 622
	Sur stocks et en-cours	56 271	110 742	56 271	110 742
	Sur comptes clients	7 136	1 311	374	8 074
	Autres	87 303		37 865	49 438
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	158 333	112 053	94 510	175 877
TOTAL GENERAL		574 246	216 950	212 105	579 091

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	216 633	168 147
		317	37 865
			6 093

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 622			7 622
Sur stocks et en-cours	56 271	110 742	56 271	110 742
Sur comptes clients	7 136	1 311	374	8 074
Autres	87 303		37 865	49 438
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	158 333	112 053	94 510	175 877

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/03/2016	Dépréciations	Net au 31/03/2016	Net au 31/03/2015
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 657 749	110 742	6 547 007	7 085 143

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce compris les rabais, remises et ristournes acquises.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure, pour autant que cela soit significatif.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 483 761

Créances

Etat exprimé en euros		31/03/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts		54 560		54 560
Autres immobilisations financières		903 684	63 934	839 751
Actif Circulant				
Clients douteux ou litigieux		9 117	9 117	
Autres créances clients		305 999	305 999	
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		1 267	1 267	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		176 802	176 802	
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée		89 912	89 912	
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers		55 145	55 145	
Groupe et associés		2 299 786	2 299 786	
Débiteurs divers		817 160	817 160	
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avances		193 794	193 794	
TOTAL DES CREANCES		4 907 226	4 012 915	894 311

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont HOLDING DES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Dettes

Etat exprimé en euros	31/03/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<u>Dettes Financières</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	65	65		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 421 809	525 040	732 414	164 355
Emprunts et dettes financières divers	563 017	356 092	206 925	
Groupe et associés	181 243	181 243		
<u>Dettes d'Exploitation</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 300 739	4 300 739		
Personnel et comptes rattachés	1 045 798	1 045 798		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	528 555	528 555		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	113 445	113 445		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	821 550	821 550		
<u>Autres dettes</u>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 894	60 894		
Autres dettes	17 594	17 594		
Dettes représentatives de titres empruntés				
<u>Produits constatés d'avance</u>				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	9 054 709	7 951 015	939 339	164 355

Les dettes "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont HOLDING DES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	3 306
Emprunts et dettes financières divers	24 640
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	571 778
Dettes fiscales et sociales	2 124 181
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 723 905

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	690
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	248 300
Autres créances	520 632
	769 622

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	193 794	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	193 794	

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordauidit.fr

N° SIREN : 451 493 761

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 030,00	10,0000	100 300,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 030,00	10,0000	100 300,00

--

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : j.m.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/03/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2016
Capital social	100 300				100 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855				30 855
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 030				10 030
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	8 901 902	698 757			9 600 659
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 398 757	(1 398 757)		1 620 488	1 620 488
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	8 320			(5 776)	2 543
TOTAL	10 450 164	(700 000)		1 614 712	11 364 875

Date de l'assemblée générale 26/06/2015

Dividendes attribués 700 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 700 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 9 750 164

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 9 750 164

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 914 712

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 483 761

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- réduction d'impôt au titre du mécénat.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/03/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 235 702	456 113	1 779 589
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(203 442)	(44 341)	(159 101)
RESULTAT COMPTABLE		2 032 260	411 772	1 620 488

(1) après retraitements fiscaux.

R) Le CICE est comptabilisé en réduction des charges sociales.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/03/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Amortissements dérogatoires	2 543
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	2 543

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	17 028
	Tascom	99 292
	Participation des salariés	148 299
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	264 619

Sont indiquées les bases fiscales conduisant soit à un accroissement soit à un allègement de la dette future d'impôts.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauid.fr
N° SIREN : 451 493 761

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/03/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/03/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	14	
	Professions intermédiaires	23	
	Employés	142	
	Ouvriers		
	TOTAL	179	

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/03/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
LA DETENTE SARL			(78 427)	100,00	37 829
LACA SCI			1 723 935	99,88	522 450
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/03/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	4 771 691	
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières	378 093	
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	2 299 786	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	179 110	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 887	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations	436 386	
Autres produits financiers	4 089	
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		
Charges location immobilière	1 633 594	

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	148 299 €
L'intéressement des salariés pour	150 905 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 465 891 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice	Exercice Précédent
Taux de croissance des salaires	1% l'an	0%
Taux d'actualisation	1.50%	0%
Taux de rotation du personnel	1% l'an	Par tranche
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TPRV93	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective - tous les salariés	Rétrospective - Que les salariés de plus de 50 ans

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 493 761

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
DOT/REP AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	317	6 093
CESSIONS IMMOBILISATIONS - VNC / PDTS DE CESSION	378 389	464 843
AUTRES CHARGES ET PRODUITS		3 577
PENALITES	45	

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 483 761

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

HOLDING DES VIGNES SAS - SIREN 431 590 389

LIEU DIT LA GRUPPE

33 390 BLAYE

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	17 153 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

Jean-Marie CADREN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 451 483 761